

Edito

Si le magnifique mois de septembre que nous venons de vivre nous a fait croire le contraire, l'été est bel et bien terminé : la rentrée aussi bien pour les petits que pour les grands est là.

Durant les mois de juillet et d'août, les travaux se sont poursuivis, tant à l'école (traitement de la charpente, revêtement de la cour, installation d'un vidéo projecteur) que sur nos routes (voirie du Violon, enfouissement des réseaux rue de La Merci).

Un kilomètre de fossé vient tout juste d'être nettoyé, le monument aux morts également.

A l'école, suite à une rencontre avec les services de gendarmerie, des réorganisations et des aménagements vont être mis en œuvre afin de sécuriser les locaux et leurs abords.

Le travail se poursuit afin de rendre notre village de plus en plus accueillant.

Au plaisir de vous rencontrer lors des diverses manifestations automnales.

Alain Barque

Prochain Conseil Municipal

**jeudi 24 novembre 2016
à 20h30**

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 septembre 2016

Absente excusée : Mme CASSIEROU

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2016 : Approbation à l'unanimité.

2 – Point sur le dossier « bâtiments rue de la Merci » : Après étude des différents devis (démolition entre 30000 et 52000 euros, diagnostics entre 2900 et 6300 euros, de plus, pourraient s'ajouter des frais supplémentaires en cas de présence d'amiante), le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à rencontrer Gironde Habitat afin d'étudier une modification du projet qui le rendrait moins coûteux.

3 – Point sur la rentrée scolaire et le centre de Loisirs : organisation et travaux divers :

Cette rentrée scolaire s'accompagne de la mise en place du plan vigipirate renforcé. Suite à la visite de la gendarmerie, des mesures de sécurité sont préconisées (fermeture du portail à 9heures, interdiction pour les parents d'entrer dans l'école) Des travaux sont également notifiés pour renforcer la sécurité dans l'établissement (baricader les portes, poser un film opacifiant pour toutes les fenêtres donnant sur l'extérieur, dégager les issues de secours, poser des brises-vue, un miroir d'angle...) La Commission Voirie Bâtiment Sécurité se réunira prochainement pour étudier les aménagements possibles.

98 élèves cette année (augmentation des effectifs de 10 enfants par rapport à l'année dernière).

4 – Démission d'un conseiller municipal délégué: Lecture de la lettre de démission de Mme CASSIEROU à compter du 30 septembre 2016.

5 – Nomination à la commission Action Sociale : Présentation de la candidature de Mme BLONDEAU en succession de Mme CASSIEROU. Approbation à l'unanimité (10 pour et une abstention).

6 – Election d'un nouveau conseiller-délégué : Proposition de la candidature de Mme BLONDEAU. Approbation à l'unanimité (10 pour et une abstention).

7 – SIECM : dispositif Ecosuite : Le SDEEG souhaite inciter les communes à s'engager sur la voie de l'utilisation rationnelle de l'énergie en l'accompagnant dans la mise en œuvre d'une bonne gestion des différentes ressources énergétiques au travers du dispositif « Ecosuite ». Ce dispositif permet d'accéder aux prestations suivantes : suivi d'investissements, appui technique, mise à disposition de logiciel, bilan annuel, valorisation des CEE, accès à des études spécifiques. Le montant de l'adhésion à la formule « Ecosuite » est de 0.25 centimes d'euros /habitants, soit environ 255 euros pour Bonnetan, montant qui serait pris en charge par le SIECM.

Le Conseil Municipal désigne M. DAMEME comme interlocuteur privilégié du SDEEG pour le suivi de l'exécution de la présente convention.

Du 1er septembre au 31 décembre 2016, tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur. Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel français et participe à la gestion sanitaire du cheptel apicole français.

Merci de venir en Mairie faire cette déclaration

Réseau ADSL
Réunion d'information
Par Gironde Numérique

*Jeudi 6 octobre à 18h30
à la salle des fêtes de Loupes.*

Association Amicale des Familles
Bonnetan-Loupes

Repas de l'Amitié
Dimanche 9 octobre 2016

Au foyer rural de Bonnetan
Animé par la troupe
« La clef des Champs »

A partir de 11h15 exposition vente des
travaux et objets réalisés à la main par
« L'atelier »

Vers 12h, apéritif suivi du repas

Renseignements : M. DAMEME 05.56.21.91.68

Compte-rendu de séance du Conseil Municipal
du 29 septembre 2016 (suite)

8 – RPQS du service Assainissement Collectif (Rapport sur le Prix et le Qualité du Service) : Rapport consultable sur www.services.eaufrance.fr et en mairie.

Questions diverses : - Enfouissement du réseau électrique : les travaux d'enrobée de la chaussée vont commencer mi-octobre (17 ou 24 octobre). Le nouveau réseau sera fonctionnel à compter du 4 novembre 2016.

- Le Plan de Prévention de Risques de Mouvements de Terrains prescrit par le préfet (arrêté du 13 juin 2016) concerne 16 communes et a pour but de délimiter les zones à risque et d'élaborer un plan de prévention. L'association « Carrières et Falaises Prévention 33 » (CaFaP33) fait partie du comité de pilotage. Elle propose aux communes un accompagnement moyennant une adhésion de 0.20 centimes d'euros par an et par habitant. Approbation à l'unanimité pour que la commune adhère à CaFaP33.

- Demande d'une subvention exceptionnelle par l'association Bonnetanbulle pour la location d'une structure gonflable à l'occasion du Téléthon le 3 décembre 2016. Vote reporté au prochain Conseil Municipal.

- M. DAMEME liste tous les travaux réalisés au cours de l'année : Restaurant scolaire (pose de film solaire sur vitrage, remplacement d'un congélateur et d'un réfrigérateur), Bâtiments scolaires (traitement de la charpente), Ecole (achat d'un vidéo-projecteur numérique et de deux ordinateurs portables, réfection de l'enrobée de la cour), Eglise (arrachage arbuste sur clocher), Foyer Rural (remplacement de l'éclairage de la scène), Décors Noël en commande.

- M. LAFONTANA informe les élus que les missions assurées par Mme CASSIEROU au sein de la commission Communication seront reprises par Mme JOFFRE et celles au niveau de la commission Finances par Mme Blondeau.

L'intégralité du Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal sera disponible, après approbation, sur le site bonnetan.fr

Assemblée Générale
de l'association Bonnetanbulle

le 7 octobre à 19heures
à l'accueil périscolaire
Jeux organisés dans le parc de la mairie

Association Amicale des Familles Bonnetan-Loupes
propose

Soirée Théâtre « Le Doux Dingue »
Le 19 novembre 2016
A 20h30 au foyer rural de Bonnetan

Renseignements: Mme GUZMAN 06.56.21.24.99
M. DAMEME 05.56.21.91.68

Ateliers Cirque

Des ateliers cirque sont organisés par la ludothèque intercommunale « Terres de Jeu » pour les enfants 4 à 12 ans les 24 et 25 octobre à la salle de judo de Fargues-Saint-Hilaire.
Renseignements au 07.83.94.06.80 ou auprès de la ludothèque.